



THONON-LES-BAINS, le 04 octobre 2019

La Provisure :
aux parents des élèves de 1^{ère}

Objet : *Echange de classes entre le lycée de La Versoie et la Borgarskola (Malmö)*
Responsable : K.Latournerie
Accompagnatrices : C. Aubry et K. Latournerie

Madame, Monsieur,

Le lycée est, depuis 2008, engagé dans un programme de partenariats avec la Suède. Cette année, l'échange avec Malmö concernera un groupe d'une petite vingtaine d'élèves.

Les élèves français effectueront un séjour d'une semaine :

du 09-16 décembre 2019

Les Suédois ont prévu de venir en France :

du 14 au 21 mars 2020

Les élèves des 1^{ères} retenues s'inscrivent, au-delà du rapprochement franco-suédois, dans un projet lié à l'Ecocitoyenneté et devront apporter leur contribution par le biais de travaux qui leurs seront demandés.

L'échange fonctionne de façon classique sur les principes de l'accueil en famille et de la réciprocité. En demandant à ce que votre enfant effectue ce séjour en Suède, vous vous engagez donc à recevoir son correspondant suédois en retour (*pour les élèves internes, il faudra, au préalable, vérifier que des places sont disponibles à l'internat pour la durée du séjour des correspondants et s'engager à payer les frais d'hébergement*).

La participation forfaitaire maximale demandée aux familles et conforme à la décision du Conseil d'Administration, qui fixe les termes de l'échange, s'élève à **290 €**, le complément étant versé par le Conseil Régional.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces 290 € feront office d'arrhes au moment de la commande des billets d'avion (les dossiers ne pouvant être montés que sur liste nominative). Cette somme ne sera donc pas récupérable en cas de désistement de votre part.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à cet échange, nous vous prions de bien vouloir retourner le formulaire d'inscription (page 2) avant le :

lundi 14 octobre 2019 (avant midi)

Les inscriptions seront closes à la date de retour ci-dessus mentionnée.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de places offertes, un tirage au sort sera organisé. Dès que la liste des élèves définitivement inscrits sera arrêtée, vous serez conviés à une réunion d'information au lycée.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces informations et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Provisure,
Mireille BASSO

Remarques importantes :

- 1) Les élèves participant au programme s'engagent à fournir les travaux attendus par les professeurs organisateurs conformément aux exigences du projet initial déposé auprès de la Région, partenaire financier de l'échange.
- 2) Les élèves ne peuvent participer qu'à un seul projet de voyage au cours de l'année scolaire.

Documents à prévoir et validité à vérifier dès maintenant :

- **CARTE D'IDENTITE** ou **PASSEPORT**
- **SORTIE DE TERRITOIRE** et copie de la **pièce d'identité** du parent signataire
- **CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE** (délai de 2 à 4 semaines selon les caisses)
- **ATTESTATION D'ASSURANCE** (responsabilité civile et individuelle accident)

Le document « **Voyage scolaire à l'étranger, Accords Parentaux** » (autorisations internes au lycée) vous sera remis ultérieurement.

*Echange franco-suédois entre
le lycée de La Versoie de THONON et la Borgarskola de MALMÖ*
INSCRIPTION au voyage à Malmö
(du 9 au 16 décembre 2019)

(Document à remettre au secrétariat du Proviseur)

En double exemplaire si parents séparés

Je soussigné(e) responsable légal de
élève de au lycée de La VERSOIE, souhaite que mon enfant participe à l'échange avec la
BORGARSKOLA de Malmö.

Je m'engage en retour à accueillir le correspondant Suédois lors de son séjour à THONON.

Je m'engage également à fournir tous les documents mentionnés en page 1 et à ce que mon enfant
soit, le moment venu, en possession des documents, papiers et autorisations nécessaires au franchissement
de la frontière et au séjour d'un mineur dans un pays de l'Union Européenne.

Je suis informé(e) que la participation forfaitaire au frais de transport, sorties et activités organisées
dans le cadre de l'échange demandée à chaque famille s'élève à un total de 290 €.

Je joins un chèque de 290 € libellé à l'ordre de *l'Agent Comptable du lycée de La VERSOIE* et je
comprends, qu'une fois le billet d'avion acheté, cette somme ne sera pas récupérable.

Je prends enfin acte que mon enfant ne peut, au cours de l'année scolaire, participer qu'à un seul
projet de voyage.

Fait à , le 2019.

Signature du responsable légal.

Pour l'achat du billet d'avion :

NOM et PRENOM de l'élève (tels qu'ils apparaissent sur la carte d'identité ou le passeport) :

.....

Date de validité de la pièce d'identité :

.....

Echanges d'informations (entre le lycée et les familles)

Courriel de l'élève : l'adresse ENT sera systématiquement utilisée pour l'élève

Courriel de la famille :

N° de téléphone (fixe) :

N° portables Père :

Mère :

Elève :